

# LA MISE EN PLACE ET LA SÉCURISATION DES PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ (PPP)

**Dates et durée à convenir**

**Lieu à convenir**

Contactez nous pour obtenir un devis personnalisé

## OBJECTIFS

L'objectif de cette formation est de comprendre et maîtriser les fondamentaux relatifs à la conception et la mise en place des contrats de Partenariat Public Privé (PPP)

## LES + DE VOTRE FORMATION

- Le contenu de la formation sera adapté au contexte et au cadre réglementaire du pays concerné.

## PUBLIC CONCERNÉ

Cadres des autorités de régulation des marchés publics, Responsables de la passation et de l'exécution de la commande publique

## BON À SAVOIR

Exemple de programme réalisable en 5 ou 10 jours

## PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

### Module 1

#### Identification des contrats de partenariat public-privé

- Comprendre les PPP : leur intérêt, leur place dans l'économie, leur environnement.
- Les différents types de PPP : PPP à paiement public, PPP concessif, PPP sectoriels
- Critères d'identification des PPP:
- le PPP concessif : le risque d'exploitation; la DSP : l'exploitation d'un service public et le risque d'exploitation assumé par le délégataire
- les différents types de DSP : régie intéressée, affermage et concession.
- le PPP à paiement public : un contrat global, des objectifs de performance, un paiement différé assumé par la personne publique. autres PPP.
- La répartition des risques par type de PPP.
- mission globale, paiement par la personne publique et objectifs de performance du contrat de partenariat;
- mission de service public et rémunération substantiellement liée à l'exploitation dans la DSP.

### Module 2

#### La mise en place d'un PPP

- Identification et préparation des projets en PPP
- La naissance des projets (identification, faisabilité, priorités de l'Etat, etc.) et les institutions impliquées
- L'évaluation préalable des projets en PPP
- L'établissement d'une matrice des risques
- Les critères de choix entre les différentes formes de contrat
- La passation des contrats de PPP :
- Choix de la procédure, dérogations
- Le véritable intérêt des procédures de passation des PPP : la négociation, le dialogue compétitif
- Les éléments clés de l'offre (selon le type de PPP) : montage juridique et financier, performance et disponibilité de l'équipement, exigences de service public, répartition des risques, etc.
- Le règlement des différends relatifs à la passation

### Module 3

#### La sécurisation des PPP

- Le contenu du contrat de PPP : comprendre les clauses essentielles/les précautions à prendre :
- La rédaction du contrat de PPP concessif : objet et formation, exploitation, travaux, durée, conditions financières, contrôle de l'autorité déléguée, réexamen des conditions d'exploitation, responsabilités, sanctions, fin du contrat, etc
- La rédaction du contrat de PPP à paiement public : prestations, durée, partage des risques, objectifs de performance, loyers, recettes de valorisation, modalités de contrôle, évolution, sanctions et pénalités, mise en régie, sort des biens en fin de contrat, etc
- Le règlement des différends relatifs à l'exécution
- Le suivi des PPP

présentiel ou @learning

présentiel ou @learning

présentiel ou @learning

**Pré-requis :** Avoir occupé ou occuper un poste en lien avec le thème de la formation